

Plus de 6000 entreprises de Paca soutenues par Bpifrance en 2023, dont 765 vauclusiennes



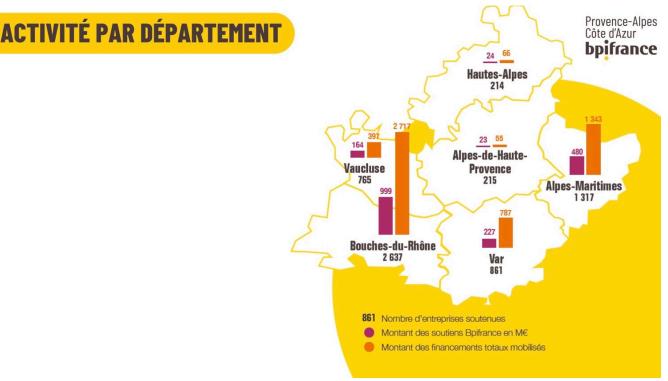
Le jeudi 4 avril dernier, <u>Nicolas Magenties</u>, directeur régional <u>Bpifrance</u>, a présenté le bilan d'activité 2023 de la banque publique d'investissement française pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un bilan très positif puisque la structure a accompagné plus de 6 000 entreprises de la région (hors création d'entreprise), dont 765 sont en Vaucluse.

Bpifrance, c'est sept métiers : le financement, la garantie, l'innovation, la création, l'internationale, l'accompagnement, et les fonds propres. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la banque publique d'investissement est représentée par 141 collaborateurs étalés dans trois agences à Nice, à Marseille où se situe la direction du réseau Sud, et à Avignon.

2Md€, c'est le montant que représente le soutien de Bpifrance apporté aux 6 000 entreprises de Paca en 2023. En plus de ces entreprises, on comptabilise près de 14 000 porteurs de projets, 451 sociétés



accompagnées à l'export, 251 qui ont été investies en fonds propres, et 245 qui ont été accompagnées dans leur accélération.



© Bpifrance

L'innovation et la transition écologique, au cœur des axes stratégiques de Bpifrance

2023 a été marquée par deux axes stratégiques : l'innovation et la transition écologique et énergétique des entreprises. L'innovation a enregistré un nouveau record de soutien avec le déploiement de France 2030 par Bpifrance, qui vise à rattraper le retard industriel français, investir massivement dans les technologies innovantes ou encore de soutenir la transition écologique, à hauteur de 230M€ sur l'année 2023 en région Paca (+27%). Ce soutien s'est notamment traduit par le financement de projets stratégiques, la montée en puissance des appels à projets sectoriels et l'accélération du déploiement des nouveaux dispositifs en faveur de l'industrie.

La transition écologique et énergétique des entreprises a, elle aussi, observé un réel soutien. 52M€ de Prêts Climat ont été accordés en région Sud. Bpifrance se veut la banque du climat qui propose de nombreuses offres pour accélerer cette transition écologique, notamment la décarbonation de l'industrie en Paca. En plus du Prêt Climat, elle propose le Volontariat Territorial En Entreprise (VTE) Vert, le Coq Vert, le DIAG Eco-Flux ainsi que le DIAG Décarbon'Action.

Une activité de financement dynamique en 2023



773M€ de prêts à moyen et long terme et 576M€ d'autorisations de crédit court terme ont été accordés au bénéfice de plus de 800 entreprises de la région. Cela représente 1,3Md€ de production au total, contre 1,2Md€ en 2022. Bpifrance retrouve enfin une dynamique d'avant Covid-19. Près de 565M€ de Prêts avec Garantie qui ont été déployés en 2023 en Paca, en hausse de près de 30% par rapport à 2022. Le volume de Prêts Sans Garantie est quant à lui revenu à des niveaux plus proches de sa trajectoire historique à 208M€.

En plus de soutenir les secteurs de l'industrie, du commerce, du BTP ou encore du transport et de la logistique, Bpifrance a confirmé son soutien auprès des entreprises du tourisme, secteur d'intervention historique puisque le Crédit hôtelier a vu le jour il y a 100 ans. Près de 500 entreprises de la région ont été accompagnées dans leur développement. L'activité de court terme poursuit sur sa lancée de 2022 avec une nouvelle hausse de 22% des autorisations de crédit accordées.



Répartition des montants de soutien par secteur



Évaluation 2022 - Source : Bpifrance.

© Bpifrance

L'activité de garantie a maintenu sa croissance

2023 a été marquée par une forte progression des fonds transmission et développement. L'activité de la Garantie conserve donc une dynamique de +3% en 2023 en Paca. Le montant de risque pris par Bpifrance Paca en 2023 s'est élevé à 341M€, contre 332M€ en 2022. Ainsi, 4 937 entreprises régionales ont pu bénéficier de 627M€ de prêts garantis.

La garantie permet à Bpifrance de faciliter l'accès au crédit aux TPE et PME en couvrant une partie du risque bancaire allant de 40% à 60%. Cela permet aux entreprises et les incite à prendre des risques tels que : la création, la transmission, la reprise, l'innovation, l'international, le développement, ou encore le renforcement de la trésorerie.



Les investissements en forte croissance

Près de 50M€ ont été investis en capital développement dans 11 entreprises de la région Sud. Les investissements sont donc en croissance. Une tendance aussi observée au niveau national. Bpifrance prend des participations minoritaires dans les entreprises de croissance, de l'amorçage à la transmission, le plus souvent aux côtés de fonds privés, nationaux ou régionaux.

En 2023, Bpifrance a investi ou réinvesti en direct dans 15 entreprises de la région. Aujourd'hui, elle intervient en fonds propres dans 53 entreprises de la région Paca pour un montant de 424M€.

+41% de l'activité export en 2023

Bpifrance accompagne de nombreuses entreprises de la région chaque année pour les aider à se déployer à l'international. L'activité export représente 331M€ en 2023, soit une hausse de +41% par rapport à 2022.

Les entreprises exportées ont bénéficié de l'Assurance-Crédit, de la Garantie des Cautions et Préfinancement, de l'Assurance Change, mais aussi de la Garantie des Projets Internationaux. Toutes ces offres ont observé un bon maintien d'activité en 2023 ou une croissance.

Développement du métier de l'accompagnement

Depuis 2015, 245 entreprises régionales ont intégré un accélérateur de Bpifrance, marquant une hausse de 26% par rapport à 2022. Parmi elles, 78 entreprises ont intégré l'Accélérateur Sud par <u>risingSUD</u>, l'agence d'attractivité et de développement économique de la <u>Région Sud</u>. 20 entreprises ont d'ailleurs rejoint la 6e promotion, dont trois vauclusiennes : <u>Fert Recyclage</u>, <u>AMD Énergies</u> et <u>Helen traiteur</u>.

3 entreprises vauclusiennes dans la 6e promotion de SUD Accélérateur de risingSUD

De plus, l'activité de conseil a fortement augmenté (+15% par rapport à 2022) pour atteindre 319 missions de conseil réalisées par les experts Bpifrance Paca. Le nombre d'apprenants sur la plateforme digitale <u>Bpifrance Université</u>, lui aussi, a augmenté (+10% par rapport à 2022). Il met en lumière le succès des formations en ligne auprès des dirigeants de TPE et PME.

Plus de 7 000 entreprises créées en Paca en 2023

13 960 porteurs de projets ont été accompagnés par diverses structures de la région en 2023 et plus de 7 000 entreprises ont été créées. Ces accompagnements et créations ont été possibles grâce à l'émergence de nouveaux outils de Bpifrance comme <u>Mon Pass Créa</u> qui a enregistré 14 767 Pass à la fin de l'année 2023, ou le site <u>Bpifrance Création</u>, qui a comptabilisé plus de 700 000 visites en 2023.

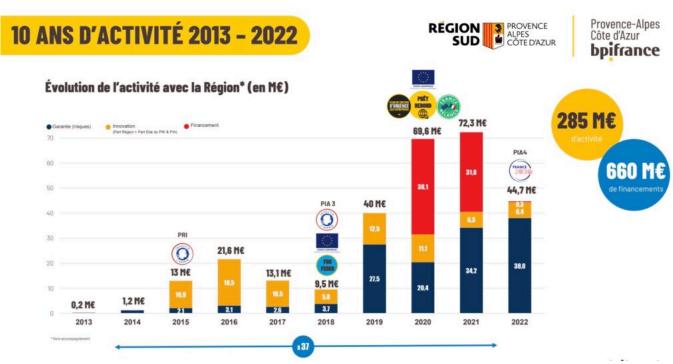


13M€ de prêts d'honneur distribués à plus de 2 646 créateurs de Paca en 2023 (/47% par rapport à 2022). Le programme Entrepreneuriat Pour Tous, initié en 2019 par Bpifrance à destination des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), s'est conclu en 2023. Il a permis en 2023 la détection et la préparation à la création d'entreprises de 5 524 porteurs de projets, la création de 2 025 entreprises, ainsi que l'accélération de 490 dirigeants.

10 ans avec la Région Sud

L'année 2023 a aussi marqué les 10 ans de partenariat entre Bpifrance et la Région Sud. En 2023, les différents dispositifs partenariaux mis en place ont permis à 88 entreprises de mobiliser au total 16M€ de financements. Les Sud Prêts Climat mis en place pour les TPE & PME représentant 2,3M€ de prêts en 2023 au bénéfice de 20 entreprises.

2023 a également été la dernière année de la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens. La Région Sud et Bpifrance ont mobilisé 20 M€ de dotations FEDER dans des instruments financiers durant cette période, au profit de près de 730 TPE et PME, via les Prêts Rebond et Relance et la Région Sud Garantie pour un total de financement de près de 76M€.



© Bpifrance

Et en 2024?

Cette année, Bpifrance a pour objectif de poursuivre l'accélération de la transition écologique et énergétique des entreprises, de soutenir les écosystèmes de l'Innovation en faveur de la French Tech, de



renforcer l'accompagnement et le financement des créateurs et repreneurs d'entreprise, mais aussi de contribuer à la réindustrialisation du pays.